

N° DEL/2023-023

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 6 mars 2023****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 février 2023

PRESENTS (29)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. MAGIMEL Alain, M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, Mme VIDAL Dany.

ABSENTS

M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (10) :

M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme RIVET Muriel a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

OBJET : Constitution d'un groupement de commandes pour le transport collectif

M. le Président expose au Conseil Communautaire l'intérêt de procéder à un groupement de commandes pour le transport collectif.

La constitution d'un groupement de commandes et son fonctionnement sont formalisés par une convention jointe à la présente délibération.

Le groupement de commandes prendra fin à la date de notification du dernier marché.

La Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procèdera à l'organisation de la consultation et signera l'acte d'engagement commun à chaque membre du groupement, qu'elle notifiera au titulaire. Chaque membre du groupement sera chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du marché.

La commission MAPA, dont la présidence est assurée par le représentant du coordonnateur du groupement de commandes, sera composée d'un titulaire et d'un suppléant de chaque membre du groupement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** la constitution d'un groupement de commandes pour le transport collectif,
- **Accepte** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes,
- **Autorise** le Président à signer la convention ainsi que tous les documents afférents à cet objet,
- **Accepte** que la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,
- **Désigne** M. Jean-Pierre VALADOUR comme membre titulaire et Mme Denise PEYRAT comme membre suppléant pour siéger au sein de la Commission MAPA,
- **Autorise** M. le Président à signer les marchés à intervenir.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 07 mars 2023
Le Président,**


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières
Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26